

**OBJET : Conclusion d'un marché « EXTENSION DU CIMETIERE DE LA CROIZETTE A ANNONAY » N° 202113**

Le Maire de la Commune d'Annonay,

Vu les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Vu la délibération n°CM-2020-96 du 3 juillet 2020 donnant délégation de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Considérant que la Ville d'Annonay souhaite confier à des prestataires privés le soin de réaliser des travaux d'extension du cimetière d'une surface environ de 2300 m<sup>2</sup>,

**DECIDE**

**Article 1**

La conclusion d'un marché « Extension du cimetière de la Croizette à ANNONAY » avec les sociétés suivantes :

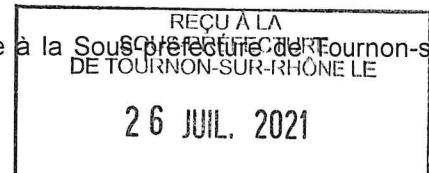
Lot	Nom de la société attributaire	Adresse de la société attributaire	Montant TTC
1-TERRASSEMENT-VRD-ESPACES VERTS-CLOTURES	Sarl MOUNARD T.P	N° 291 Z.A Le Rivet 07100 BOULIEU LES ANNONAY	124 676,16 €
2-GROS OEUVRE	SMG Construction Girard Frères	RN 82 Lachaud Nord 07100 BOULIEU LES ANNONAY	163 761.60 €
3-SERRURERIE	ADM METAL	2 impasse des Fontaines 26120 CHABEUIL	33 552.82 €
Montant total TTC du marché			321 990.58 €

**Article 2**

La présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier Principal et notifiée aux sociétés désignées ci-dessus.

**Article 3**

Ampliation de la présente décision sera déposée à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône.



**Article 4**

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous-Préfecture de Tournon le /2021 et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.



Fait à Annonay, le  
Le Maire

Simon PLENET

23 juillet 2021

Par délégation

Transmis en sous Préfecture le

Notifié le :

Affiché le :